

Aiguèze

Bulletin Municipal



Edito

Edito 14

NUMÉRO

2017, une nouvelle année qui débute et souligne que le temps passe toujours très vite.

Dans notre village, l'équipe municipale est en place depuis près de 3 ans. Cette équipe est très soudée, le respect mutuel est la règle de chacune de nos réunions au cours desquelles les décisions sont toujours prises de manière collégiale ; la participation de tous est un réel gage de réussite. Cette équipe cherche à développer des projets à hauteur des possibilités financières du moment. Elle espère mettre en place une vraie réflexion sur d'autres projets d'envergure qui lui paraissent indispensables à moyenne échéance.

Un moment d'échange permettra de partager avec les Aiguèzois sur les choix effectués et ceux à venir. Réalisée à mi-mandat, cette réunion aura lieu le 17 mars à 20H30 en salle de l'école.

2017, une année d'élections : présidentielles, législatives, sénatoriales. Une année importante pour la France et les Français avec le choix des hommes et femmes qui demain dirigeront la destinée du pays. Des choix difficiles dans un contexte mondial où les équilibres de valeurs et de moralité semblent toujours plus fragilisés.

2017, une année pour laquelle nous vous souhaitons santé bonheur et réalisation de vos vœux les plus chers. Une année que nous souhaitons aussi de partage pour que le bien vivre à Aiguèze reste un exemple.

Aiguèzement vôtre,
Alain Chenivesse,
Maire

Venez vous exprimer ou nous questionner !

17 Mars

20h30

**Réunion
publique**



Conseil du 21 Décembre 2016

PRÉSENTS : Alain CHENIVESSE, Rémi PEROLLET, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Aude COSTA, Alain COSTE, Annie FRICAUD, Bernadette VALIDIRE.

PROCURATION : Marie-Christine HERAUD donne procuration à Bernadette VALIDIRE, Patrick LEFRANCOIS donne procuration à Alain CHENIVESSE, Roland VINCENT donne procuration à Charles BASCLE.

SECRÉTAIRE : Bernadette VALIDIRE

La séance est ouverte à 20h05.

Le maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du dernier conseil. En l'absence de remarques le Compte rendu est adopté à l'unanimité.

Points abordés :

1 - Points forts du conseil d'agglomération du lundi 12 décembre : Le maire évoque le PV pour affichage adressé par l'agglomération et souligne que tous les points abordés en conseil communautaire ne peuvent être évoqués lors du conseil municipal. Le détail des décisions prises peut être consulté en mairie.

Lors du dernier conseil d'agglomération, la décision de ne pas finaliser le PER (pôle d'excellence rural) à Cornillon a été annoncée par le Président. Cette décision fait suite à la non attribution de subventions attendues du département sur l'exercice 2016 à hauteur de 800 000 €.

2 - Délibération pour l'attribution d'indemnités au trésorier et au trésorier intérimaire :

21 - Compte tenu des services rendus à titre individuel, le conseil délibère et décide de fixer à 0 % le taux de l'indemnité de conseil attribué au receveur municipal. L'indemnité de confection des documents budgétaires reste attribuée.

22 - Compte tenu des services rendus à titre individuel, le conseil délibère et décide de fixer à 50 % le taux de l'indemnité de conseil attribué au receveur municipal intérimaire pour la période du 1 août au 31 décembre 2016.

3 - Etude du dossier et Délibération pour financement du projet de vidéo-protection : Le conseil délibère et décide à la majorité (8 voix pour, 3 abstentions) d'autoriser le maire à demander les fonds de concours de l'agglomération du Gard Rhodanien (2015 – 2016) pour financer le projet de vidéo-protection.

4- Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour 2017 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016 – avant le vote du budget 2017) : Le conseil délibère et décide à l'unanimité d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour 2017 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016 – avant le vote du budget 2017.

5- Décision modificative pour récupérer la TVA et les heures engagées par nos employés sur les travaux d'investissement : Le conseil délibère et approuve à l'unanimité la décision modificative portant sur les travaux en régie et permettant de récupérer la TVA.

6- Etude et Délibération d'approbation du plan communal de sauvegarde (PCS) : Après présentation, Le conseil délibère et approuve à l'unanimité le plan communal de sauvegarde de la commune.

Ce PCS a pour objectifs de savoir anticiper face aux risques sur la commune, de permettre à l'équipe municipale de réagir sereinement, de prioriser les actions face à une situation donnée, d'assurer une mobilisation progressive de l'équipe

municipale.

Un document de présentation simplifié sera édité sous timbre mairie pour l'information des habitants.

7- Repas des aînés : organisation financière et conditions d'âge : la date du repas des aînés a été arrêtée au dimanche 12 mars, ce repas est offert aux résidents âgés de 64 ans et plus, à leurs conjoints, aux employés municipaux et leurs conjoints ainsi qu'aux élus. Les conjoints des élus et les résidents de moins de 64 ans sont invités à titre payant. Un contact sera pris avec le restaurant Chez David pour envisager la faisabilité dans le village et un menu dont le prix est fixé à 25 € par personnes.

Un panier garni sera constitué et offert aux aînés ayant l'impossibilité de participer pour raisons de santé.

8- Information sur les Travaux de reliure et conservation des archives communales : Les travaux de conservation des archives municipales entamés depuis plusieurs années se poursuivent. Pour 2016, 2 registres d'état-civil ont été traités et reliés pour un montant de 824 €. Cet effort sera poursuivi en 2017 pour un coût financier similaire.

9- Points travaux et numérotation : les travaux préparatoires ont bien avancé, l'installation des noms des quartiers, des plaques de rues et de la numérotation des habitations se poursuit. Les habitants ont reçu individuellement une lettre explicative portant leur future adresse.

10- Point de situation des animations 2017 : Rémi PEROLLET fait le



Conseil du 21 Décembre 2016

point sur les travaux préparatoires d'organisation des JEMA. A ce jour une vingtaine d'artisans d'art sont inscrits. Il évoque l'esprit qui anime cette manifestation et souligne son caractère plus orienté vers un « salon d'art » que vers une activité festive du style fête de la courge ou marché de Noël.

11 – Installation Télécom / Château d'eau : Le maire présente les nouvelles propositions faites par la société FPS Towers. Ces propositions portent sur la compensation proposée en cas d'installation d'un nouvel opérateur, sur la durée des AOT, sur les modalités et échéances de versement des compensations financières.

Le débat fait apparaître des avis divergents sur les options de paiement proposées et sur l'emploi de cette ressource financière. Un complément d'information, notamment lié

au transfert de la compétence eau assainissement (dont fait partie le château d'eau) vers l'agglomération, est indispensable avant que le conseil puisse se prononcer.

Point divers :

- Amendes de police : le maire évoque les subventions qui peuvent être demandées à ce titre. Une réflexion sera menée pour sécuriser le carrefour du chemin de liaison à hauteur de l'entrée du village.

- Subvention restos du Coeur : poursuivant la politique choisie, le conseil décide de ne pas attribuer de subvention à cette association pour laquelle un engagement individuel est encouragé.

- Le maire évoque une demande de subvention demandée pour participation d'un enfant à un séjour en montagne : cette demande est rejetée à l'unanimité, une aide pourra être envisagée au titre du CCAS si

la famille est en difficulté financière.

- Le maire porte à connaissance du conseil l'attribution d'une subvention du conseil départemental à hauteur de 11668 € relative à la réhabilitation du donjon et demandée au titre du pacte territorial 2015 – 2016.

- Le maire porte à connaissance le courrier de la chorale « les voix de Si de La » de Pont Saint esprit remerciant la commune pour le prêt occasionnel de la salle de l'école.

La séance est clôturée à 22h30. A Aiguèze, le 23 décembre 2016.

Le maire
Alain Chenivresse

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal



Conseil du 18 Janvier 2017

PRÉSENTS : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Alain COSTE, Annie FRICAUD, Bernadette VALIDIRE,

PROCURATION : Aude COSTA donne procuration à Alain CHENIVESSE **ABSENT :** Roland VINCENT

SECRÉTAIRE : Marie-Christine HERAUD

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 18 janvier 2017 à 20h00 sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

La séance est ouverte à 20h10, les points suivants sont évoqués :
Le maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du dernier conseil. En l'absence de remarques le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Sujets à l'ordre du jour :

1 Délibération pour le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) : le conseil délibère et décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la communauté d'agglomération du Gard rhodanien.

2 Demande de subvention de l'APE de St Julien (enfants scolarisés à St Julien) : le conseil délibère et décide à la majorité d'accorder une subvention d'un montant de 600 € à l'association des parents d'élèves de l'école de Saint Julien de Peyrolas. Cette subvention sera utilisée pour réaliser les projets présentés et notamment le bivouac à Gaud pour 4 classes et la visite de la grotte Chauvet pour l'ensemble des élèves.

3 Délibération fixant l'indemnité de l'agent recenseur : Le conseil délibère et décide à l'unanimité de fixer la rémunération de l'agent recenseur à la somme de 553 €. Cette somme est forfaitaire, elle tient compte du nombre d'habitants et du nombre d'habitations ainsi que des frais de déplacements pour assister aux réunions de formation.

4 Convention d'engagement avec Le Pont du Gard : le conseil délibère et décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention d'engagement réciproque entre la commune d'Aiguèze et l'EPCC du pont du Gard.
Cette convention permettra la gratuité d'accès au site du pont du Gard pour les

personnes domiciliées sur la commune. L'accès gratuit au site se fera sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile dans la commune de moins de six mois. Les cartes d'accès délivrées les années précédentes ne sont plus valables depuis le 1 janvier 2017.

5 Délibération dénomination des rues : le conseil délibère et décide à l'unanimité de baptiser le CHEMIN de la COMBE SACHIER le chemin qui dessert la maison de M. et Mme MARRON Didier.

6 Délibération approuvant la modification des statuts du SIVU : Le conseil délibère et approuve à l'unanimité la modification des statuts du SIVU du massif Bagnolais. Cette modification porte sur l'adhésion à ce syndicat des communes gérées antérieurement par le SIVOM (dissout au 1 janvier 2017).

7 Délibération pour la représentativité aux syndicats :
Le conseil délibère et décide à l'unanimité de désigner M. LEFRANCOIS Patrick délégué titulaire et M. BASCLE Charles délégué suppléant au SIVU des massifs du Gard Rhodanien.
La délibération 2014-25 portant sur la désignation des délégués au SIVOM est annulée du fait de la suppression de ce syndicat par décision préfectorale à la date du 1 janvier 2017.

8 Point sur les antennes relais / château d'eau :
Le maire présente au conseil les différentes interrogations liées à la gestion du point haut du château d'eau : gestion par les opérateurs, transfert de la compétence eau à l'agglomération en 2020. Il évoque la mesure et le suivi d'émission d'ondes, l'installation éventuelle de nouveaux opérateurs sur le site, les compensations financières proposées par FPS Towers.

Le conseil délibère et décide à l'unanimité de valider la proposition de signature d'une AOT sur 30 ans avec possibi-

lité de résiliation à partir de 18 ans ou à tout moment pour motif d'intérêt général.

Cette signature permettra à la commune de percevoir un loyer correspondant à 10 ans de location à la signature, un loyer de la même somme au 20ème et au 30ème anniversaire. Une compensation financière est également prévue en cas d'installation d'un nouvel opérateur. Le détail de cette opération sera rendu public lorsque le montage financier aura été définitivement arrêté.

Questions diverses :

- Le pôle développement économique de l'agglomération valide la demande d'intervention de la commune pour réaliser une bande d'étanchéité et le rejointement du mur du parking de la font. L'association Familles Rurales interviendra au mois de mars pour cette réalisation.

- Le maire évoque la réunion publique de mi-mandat prévue au mois de mars. Cette réunion aura pour objet de réunir les aigüezoïses pour prendre leurs avis sur la gestion de la commune et les réalisations depuis 2014, leurs idées sur les projets en cours et à venir, répondre aux questions d'intérêt général.

Les questions d'intérêt particulier ou touchant à la politique nationale ou locale seront écartées du débat.
Cette réunion est arrêtée à la date du 17 mars 2017 à 20h30 dans la salle de l'ancienne école.

- Chemin de liaison : l'opportunité d'installation d'un panneau stop à la sortie du chemin des Hières (chemin de liaison) est à nouveau évoquée. Ce point sera soumis aux aigüezoïses lors de la réunion publique citée supra.

Clôture de séance à 22h15.

A Aiguèze, le 20 janvier 2017.

Le maire, Alain Chenivesse

La vie municipale

Compte-rendu du conseil municipal



Conseil du 15 Février 2017

PRÉSENTS : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Aude COSTA, Annie FRICAUD, Bernadette VALIDIRE,

PROCURATIONS : Patrick LEFRANCOIS donne procuration à Alain CHENIVESSE, Rémi PEROLLET donne procuration à Marie-Christine HERAUD, Roland VINCENT donne procuration à Charles BASCLE,

ABSENT : Alain COSTE

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 15 février 2017 à **20h10** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Aude COSTA, Annie FRICAUD, Bernadette VALIDIRE,

Procurations : Patrick LEFRANCOIS donne procuration à Alain CHENIVESSE, Rémi PEROLLET donne procuration à Marie-Christine HERAUD, Roland VINCENT donne procuration à Charles BASCLE,

Absent : Alain COSTE,

Secrétaire de séance : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 20h10, les points suivants sont évoqués :

Le maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du dernier conseil. En l'absence de remarques le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Sujets à l'ordre du jour :

1 - Autorisation d'occupation temporaire du château d'eau (AOT) : la convention d'occupation domaniale de 30 ans proposée par la société FPS Towers est présentée au conseil. Un seul point, portant sur les indemnités dues en cas de départ de l'occupant à compter de la 18^e année, reste à modifier. Le conseil émet un avis favorable à la signature de cette convention.

2 - Résiliation de bail et Etude de location des locaux de la Blanchisserie : Le maire présente au conseil le courrier par lequel M. Eric

Nicolle résilie à compter du 30 avril 2017 le contrat de location du local qu'il occupe à la Blanchisserie.

Le conseil prend acte et approuve la proposition de location de ce même local et de celui du rez-de-chaussée.

3 - Travaux d'identification (quartiers et voies) et sur la numérotation : Les travaux sont terminés et ont été réalisés dans de bonnes conditions.

4 - Modalités de Vente de terrain Blanchisserie (parcelles AC 113 et AC114) : La vente de ces parcelles au prix de 1500 €, décidée en conseil municipal d'août 2016, va être réalisée. Les frais de notaire seront à charge de l'acquéreur

5 - Repas des aînés : Les modalités d'organisation ont été définies, les réponses arrivent en mairie.

6 - Réfection du jeu de boules : le conseil émet un avis favorable à la demande de l'association Aiguèze animations. Cette association souhaite sur fonds propres entretenir la surface du jeu de boule situé sur la place du jeu de Paume. L'opération d'entretien consiste à décaper le revêtement de surface et le remplacer par un matériau plus adapté.

Points divers :

- L'arrêté préfectoral portant sur les modifications apportées aux statuts de l'agglomération du Gard rhodanien est présenté au conseil. Cet arrêté précise notamment les compétences assurées. Il sera envoyé par mail aux conseillers et affiché en

mairie.

- Le maire fait le bilan de la campagne de recensement, il souligne la baisse de population du village (moins 12 habitants par rapport au dernier recensement) et l'augmentation du nombre de résidences secondaires.

Clôture de séance à 22h00.

A Aiguèze, le 16 février 2017.

Le maire, Alain Chenivesse



Nos platanes chez le coiffeur

La place du jeu de paume, celle du 19 mars et le parking de l'école ont été animés par les bruits de tronçonneuses et broyeuses à l'occasion de la taille des platanes.



Cette opération renouvelée tous les deux ans permet de maintenir des arbres de hauteur moyenne et d'étaler les branchages pour offrir un ombrage apprécié à la belle saison. Cette taille permet également de limiter l'installation de dortoirs ; rassemblements dont les nuisances ne sont plus à expliquer.

L'entreprise de M. Chagnol a une nouvelle fois été retenue en raison de son offre commerciale et de son sérieux dans la réalisation des travaux.

A noter que l'entreprise de M. Chagnol emploie une personnalité d'un de nos événements festifs : le Père Noël qui dévale du clocher.

Repas des aînés

L'équipe municipale organise le repas des aînés 2017 le 12 Mars 2017 au restaurant "Il était une fois" de Saint-Martin d'Ardèche. Le choix de "déménager" le repas cette année n'est le fait que de l'impossibilité des restaurants aigüezoïses de nous recevoir à cette date.

Ce repas est offert aux résidents âgés de 64 ans et plus, à leurs conjoints ; aux employés municipaux et à leurs conjoints ; ainsi qu'aux élus (les conjoints des élus étant invités à titre payant).

Un panier garni sera bien sûr offert aux aînés qui sont dans l'impossibilité, pour des raisons de santé, de participer à ce repas.





Avis de décès

Chantal, Michel et Audrey Chenivresse nous ont fait part du décès de Raymonde Fabregoul (soeur de Chantal), née Chalvesche, à l'âge de 79 ans ,après une éprouvante maladie.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 25 Janvier à l'église de Pont-Saint-Esprit.

Nous exprimons à Chantal, à Audrey, à Michel et à toute leur famille notre soutien.

La fée électricité...

LE SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITÉ DU GARD (SMEG) NOUS ADRESSE UNE FICHE COMMUNALE, SYNTHÈSE DE NOTRE ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE. SUR CETTE FICHE NOUS TROUVONS QUELQUES DONNÉES QU'IL PARAÎT INTÉRESSANT DE COMMUNIQUER :

Nombre d'usagers : **217,**

Longueur du réseau haute tension : **7014 m,**

Longueur du réseau basse tension :
9966 m dont 352 m en souterrain,

Nombre de postes (transformateur-distributeur) HTA/BT : **7,**

Age moyen du réseau haute tension : **27 ans,**

Age moyen du réseau basse tension : **22 ans,**

Durée de coupure annuelle haute tension :
370 min pour 142 concessions,

Durée de coupure annuelle basse tension :
20 min pour 21 concessions,

Le syndicat a également en charge notre éclairage public et intervient régulièrement pour régler les quelques dysfonctionnements signalés.

En 2016, les équipes sont intervenues une quinzaine de fois pour remplacer les ampoules défectueuses et régler divers petits problèmes.

Début 2017, quelques systèmes d'éclairages défectueux seront remplacés pour améliorer et rendre plus fiable notre éclairage public.





18, 24, 42, 12....

NON, IL NE S'AGIT PAS D'UN LOTO ORGANISÉ PAR LA MAIRIE...MAIS, D'UNE RÉALISATION POUR AMÉLIORER OU PERMETTRE LA POURSUITE DE SERVICES, D'UNE RÉALISATION DEMANDÉE PAR LES HABITANTS,

En 2014, l'équipe municipale avait évoqué la mise en place de panneaux de signalisation et d'identification des quartiers du village.

Depuis, nous avons été amenés à élargir cette signalétique au baptême de l'ensemble de nos voies, rueset à la numérotation des habitations.



identifier, des commandes diverses à réaliser, des travaux de fond à mener conjointement avec les différents services et notamment le cadastre.

Pour la réalisation, dans un souci d'esthétique et d'équité, le choix du conseil a été de mettre en place des éléments de qualité et de même niveau dans le village et aux abords. Les plaques en lave émaillée réalisées par M. Isabel de Laval Saint Roman ont été retenues et complètent celles déjà mises antérieurement. Des panneaux en tôle émaillée positionnés sur des mâts ont été choisis pour la signalétique des abords. Au total, ce sont 12 plaques en lave émaillée, 30 plaques en tôle émaillée, 233 numéros d'habitation et de très nombreuses petites fournitures qui ont été utiles.

Les travaux de mise en place ont été réalisés par Jean-Pierre et Patrick, de très nombreux trous, beaucoup de vis rondelles chevilles écrous et d'énergie, pour permettre une harmonie dans la pose des plaques et numéros.

Une obligation liée à la distribution du courrier, aux moyens d'intervention et de localisation des secours, aux livraisons diverses.... Une demande forte de la part de la poste pour permettre de distribuer le courrier dans les meilleures conditions en prenant en compte les impératifs de gestions de l'organisme. A notre niveau local, nous aurions préféré conserver un facteur avec qui échanger, qui connaissait chacune des familles et rendait de menus services...nos Mumu et Mathieu locaux..... Une demande des services d'assistance pour géo localiser les lieux d'intervention et améliorer l'efficacité des secours, Un service pour améliorer les livraisons à un moment où les commandes par internet se multiplient.



La réflexion a été menée par Patrick Lefrançois et Alexandra Charret avant d'être proposée et validée par le conseil municipal. La priorité a été donnée à la conservation des noms de baptême existants ou en faisant référence aux plans et cadastres anciens. Un travail de fond qui paraissait simple mais s'est avéré très complexe du fait des recherches à réaliser et du nombre de lieux, de personnes à

Cette opération a été budgétisée sur les exercices 2016 et 2017 pour un montant total de 9420 € (4250 € sur le budget 2016 – 5170 sur le budget 2017).



Cette année, les vœux du maire ont été sous le signe du partage et de la "délégation". En effet, notre maire Alain Chenivresse a voulu mettre le conseil et l'équipe municipale plus en avant. Il a donc laissé ses adjoints prendre la parole montrant ainsi la nécessité du travail en commun, de



l'échange et du débat entre plusieurs personnes dans la gestion quotidienne d'une mairie. Les adjoints le remercient de cette marque de confiance. Le traditionnel discours s'est donc scindé en trois.

Marie-Christine Héraud, 1ère adjointe prit donc la parole pour saluer le travail de tous nos employés municipaux et pour les remercier. Elle salua également le dynamisme aigüezoïso notamment pour les festivités. Elle souligna la situation financière de la commune qui freine, repousse certains projets. Elle eut une pensée pour ceux qui nous ont quitté en 2016 et souhaita la bienvenue aux nouveaux arrivants (nouveaux habitants ou nouveaux nés. Citons une de ses phrases : "Nous avons le bon-

heur d'être en France, pays des Droits de l'Homme et du Citoyen, pays laïc, aussi, faut-il rappeler pour s'en convaincre, qu'au-delà de nos différences, de nos divergences, c'est le respect de l'autre et le bien vivre à Aiguèze ensemble, qui importe le plus pour notre avenir à tous." Ensuite, Patrick Lefrançois, 2ème adjoint fit le tour d'horizon des travaux et des projets réalisés en 2016 comme l'aire de jeux, le portail haut... Il projeta ceux à faire en 2017. Il cita également l'opération désignation des rues et numérotation des habitations. Patrick souligna à nouveau le dévouement des employés. Enfin Perollet Rémi, 3ème adjoint développa le dynamisme bénévole et associatif aigüezoïso. Il appuya sur la nécessité que les jeunes reprennent le flambeau des plus anciens (ce qui d'ores et déjà fait pour beaucoup d'associations). Il prit enfin, au nom du conseil trois résolutions : que ce dynamisme perdure ; que le conseil travaille toujours dans l'intérêt général du village ; de prendre conscience de l'importance grandissante de l'agglomération au sein de notre ruralité.

La mairie de Saint-Martin, de Saint-Julien ainsi que le colonel de gendarmeries se sont excusés de leur absence (il faut dire que les vœux municipaux bourgeonnent en ce mois de Janvier). Mme le Maire de Laval-Saint-Roman fut des nôtres.

Ces vœux se terminèrent enfin par le traditionnel



pot de l'amitié, le premier de 2017....



CERTAINS D'ENTRE VOUS NOUS ONT DEMANDÉ DE PUBLIER LES DISCOURS DE CETTE SOIRÉE. LES VOICI...

MARIE-CHRISTINE HÉRAUD

Tout d'abord merci à Alain pour cette marque de confiance et merci également à vous tous pour votre présence .

Ce moment traditionnel, mais bien particulier de cérémonie de vœux du maire et de son conseil municipal est l'occasion de se rencontrer dans un cadre différent de celui de tous les jours.

Forte de sa diversité et de son expérience, notre équipe travaille avec détermination au service de notre commune et je tiens à saluer l'engagement et la compétence de mes collègues .

Je tiens aussi à saluer le dynamisme de vous tous, habitants, commerçants, bénévoles des associations, qui organisez ou participez aux événements se déroulant tout au long de l'année dans notre village, ce qui représente une large frange de notre population.

Régulièrement la presse salut le dynamisme propre à notre beau village d'Aiguèze et vous l'avez bien mérité.

Je tiens également à souligner le dévouement, l'implication et le savoir-faire des nos agents communaux, Alex, Moune , Fred, Jean Pierre et Patrick.

Pour ma part, mon souhait est de rendre notre commune la plus agréable à vivre possible, mais la situation financière de notre commune, certain nombre de dispositions législatives ou réglementaires, les dépenses inhérentes à l'agloo, la baisse des dotations de l'État, les charges nouvelles imposées par des normes de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes nous freinent dans la réalisation de nombreux projets qu'il serait bon de réaliser .

Ceci nous impose une vigilance et une maîtrise de notre budget qu'il est parfois difficile d'accepter.

Je passe régulièrement devant l'aire de jeux ou beaucoup d'enfants (des petits aigüezoïs ou des petits visiteurs) jouent régulièrement.

Certes ce n'est pas Disneyland mais je suis fière de cette réalisation modeste qui s'est faite avec peu de moyens mais avec l'implication de nombreux aigüezoïs, ce qui prouve, s'il le fallait, que malgré cette rigueur budgétaire nous pouvons tout de même faire ensemble beaucoup de choses.

Et nous avons tant à faire ensemble, pour ne pas subir l'avenir. Nous pouvons l'accompagner cet avenir, en continuant de participer, chacun à notre façon, et de manière apaisé à la vie communale.

Nous avons le bonheur d'être en France, pays des Droits de l'Homme et du Citoyen, pays laïc, aussi, faut-il rappeler pour s'en convaincre, qu'au-delà de nos différences, de nos divergences, c'est le respect de l'autre et le bien vivre à Aiguèze ensemble, qui importe le plus pour notre avenir à tous.

Ayons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés et souhaitons la bienvenue aux nouveaux aigüezoïs

Pour finir j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative.

Meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter ensembles.

PATRICK LEFRANÇOIS

Marie Christine me passe le relais assez rapidement, mais je ne suis pas pris au dépourvu car j'ai préparé mon intervention pour ne pas me répéter ni trop bafouiller.

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation de la municipalité et

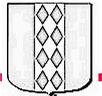
C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve ici dans notre école communale pour vous présenter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2017.

C'est aussi l'occasion pour moi de faire le point sur l'année qui s'est écoulée et de vous parler de quelques sujets programmés pour l'année 2017.

2016 est l'année où l'on aura vu s'embellir le parking du portail haut. Les travaux d'aménagement se sont terminés par la plantation de végétaux le long du muret de pierres bâtis par familles rurales et je profite de ce moment pour remercier Françoise et Jean Jacques ici présents pour nous avoir aidé financièrement dans ce projet.

Nous avons vu également naître le jardin d'enfants qui reste un lieu très fréquenté par nos petits aigüezoïs et leurs parents. Voici pour 2016.

Pour 2017 nous devrions apporter quelques amé-



liorations et terminer le petit abri de ce jardin d'enfants. Donc à bons entendeurs merci pour vos propositions et votre aide pour finaliser les quelques travaux d'aménagement restants.

Pour faire un lien 2016 / 2017 je citerai comme projet important et nécessaire, celui de la dénomination des voies et numérotation des habitations. Ce travail devrait être terminé pour la fin du premier trimestre de cette nouvelle année. Une tâche que nous étions loin d'imaginer aussi ardue, et même s'il cela fait partie du travail de nos employés communaux, je remercie particulièrement Jean pierre et Patrick, hommes de terrain et Alexandra aux manettes administratives, pour leur implication et parfois leur patience envers moi pour cette mission que nous terminons. 2017 fera certainement l'objet d'autres réalisations pour le village qui verront le jour si nos moyens financiers nous le permettent.

Voilà, Je passe la main à Rémi qui reste beaucoup moins bavard que moi dans ce genre d'exercice et qui saura vous captiver pendant quelques minutes. Merci pour votre écoute et encore une fois bonne année à toutes et à tous.

RÉMI PEROLLET

Merci Patrick.

Marie-Christine relevait tout à l'heure le dynamisme aiguëzois. Et c'est vrai ce dynamisme existe :

Il y a quelques mandats la municipalité et les habitants ont fait prendre un virage plus touristique à notre village pour faire partager son patrimoine, le mettre en avant, pour développer le commerce et donc l'économie et surtout pour que le village ne s'enferme pas et ne s'éteigne peu à peu. TOUT le monde a mis la main à la pâte. Habitants, commerçants...

Ce dynamisme continue que ce soit pour préparer, organiser les festivités ; que ce soit pour soutenir, conserver notre patrimoine comme l'église ou pour les journées du patrimoine par exemple ; que ce soit pour proposer des activités comme la gym, le yoga, la pétanque ou encore les chasseurs qui nous offrent chaque année le repas d'amitié ; ou encore s'occuper de nos enfants ; que ce soit pour donner un coup de main (je pense à nos retraités qui sont souvent là pour nous offrir leur compétence, d'ailleurs, quand nous les voyons en face de nous, nous pensons à demander le label des PBBF les plus beaux bénévoles de France, je pense au coup de main pour façonner le portillon de l'aire de jeu et j'en oublie bien d'autres, je pense à la journée de nettoyage....). Notre village vit et c'est grâce à vous.

Et il continuera encore ce dynamisme : les plus jeunes ont compris qu'il fallait relayer les plus anciens comme Elodie pour l'association de la gym ; comme pour les souriceaux intellos où Béa a trouvé tout une équipe de maman pour la remplacer ; comme les deux tout jeunes vices présidents qui soutiennent maintenant « Culture, Loisirs et Patri-moines » et comme Alain Baume qui passe le relais cycliste à Jean-Christophe après avoir si bien représenté Aiguèze au sein de l'Ardéchoise. Certains disent que les aiguëzois sont orgueilleux : on n'est pas orgueilleux ; on a conscience de vivre dans un bijou, un petit paradis , alors on le défend ; plus à la mode médiévale à coup d'épée et de côte de maille mais avec notre temps, nos idées nos énergies... c'est pour cela qu'il y a temps de bénévoles et qu'aiguèze peut se targuer d'une festivité tous les quinze jours de mai à septembre sans compter les autres. C'est ce qui fait aussi les ondes positives de notre village dont parlent certains.

Il ne faut pas oublier qu'Aiguèze s'est enrichi et s'enrichit encore d'habitants qui ne sont pas aiguëzois de souche (comme moi d'ailleurs) , qui ne sont pas aiguëzois de souche certes mais qui le deviennent autant que les autres et qui contribuent avec ce qu'ils amènent de nouveaux à la beauté de notre village. Certains résidents secondaires amènent aussi, leur pierre à l'édifice.

Enfin, pour terminer des vœux, la tradition veut que l'on énonce des résolutions : nous en ferons quatre :

La première c'est que ce dynamisme continue et j'invite les personnes qui n'ont pas eu encore l'occasion de le faire, de venir aider , de venir agrandir ce cercle de bénévoles. La deuxième c'est que la mairie œuvre toujours pour l'intérêt général. Il serait beaucoup plus facile pour nous (et Alain pourrait nous le dire tous les jours) de dire oui à tout le monde. C'est difficile aussi parfois de prendre des décisions à l'encontre de ces propres valeurs personnelles pour aller dans l'intérêt du village et de ses habitants. La troisième c'est d'être conscient que l'agglomération a de plus en plus de poids sur notre commune et que le champ d'action de la mairie se restreint. Il faut donc défendre l'intérêt de notre village et de la ruralité et pour cela essayer (je dis malheureusement bien essayer) de se faire entendre sans tomber biensûr dans une opposition systématique.

Et enfin la quatrième de ses résolutions et pas la moindre c'est de finir ces vœux en prenant ensemble le premier pot de l'amitié 2017.

Bonne année à tous.



Comptons-nous...

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST MAINTENANT TERMINÉ POUR LA COMMUNE. EN FRANCE, IL EST RÉALISÉ DANS CHACUNE DES COMMUNES TOUS LES 5 ANS ; PLUSIEURS MILLIONS DE FRANÇAIS REÇOIVENT AINSI UNE FEUILLE DE LOGEMENT AINSI QU'UN BULLETIN INDIVIDUEL À LEUR DOMICILE. CES QUESTIONNAIRES DE RECENSEMENT PEUVENT PARFOIS DÉRANGER CERTAINS HABITANTS AYANT LE SENTIMENT D'ÊTRE « FICHÉS », LA LÉGISLATION LEUR IMPOSE NÉANMOINS D'Y RÉPONDRE. CES DOCUMENTS LEUR DEMANDENT NOTAMMENT DE RENSEIGNER LEUR ÂGE, LEUR NIVEAU D'ÉTUDE OU LE DEGRÉ DE CONFORT DE LEUR LOGEMENT.

LES ÉLÉMENTS RECUEILLIS PAR L'INSEE PERMETTENT DE CONNAÎTRE NOTRE POPULATION, LA NATURE LE DEGRÉ DE CONFORT ET LA RÉPARTITION DE L'HABITAT. LES DONNÉES RECUEILLIES NE SERVENT EN AUCUNE FAÇON À DÉTERMINER UN QUELCONQUE IMPÔT.

Pour notre village, les éléments recueillis nous permettent de dresser le tableau récapitulatif suivant :

Adresses d'habitation :		<i>Observations :</i>
Nombre d'adresses d'habitation	191	
Adresses sans logement	1	
Dossiers d'adresses collectives	18	Habitation comptant plus d'un logement
Logements d'habitation		
Résidences principales	103	Soit un total de 233 logements d'habitation
Résidences secondaires	107	
Logements occasionnels	3	
Logements vacants (ou catégorie indéterminée)	19	
Logement non enquêté	1	
Total des bulletins individuels de recensement	208	<i>220 au 1 janvier 2014</i>

Le nombre de réponses par Internet s'est élevé à 36 et a permis la saisie de 88 bulletins individuels.

A noter que le nombre de résidences secondaires dépasse pour la première fois celui des résidences principales. Le nombre croissant de gîtes ou de logements offerts aux locations saisonnières explique cette situation.

Tous ces chiffres sont importants pour la commune car ils servent de base de calcul pour les différentes dotations (DGF : dotation générale de fonctionnement versée par l'Etat) et allocations (allocation de compensation versée par l'Agglo).

Au niveau de la commune, un travail de fond a été réalisé par Alexandra Charret, notre secrétaire de mairie qui s'est transformée en agent recenseur et Marie-Christine Héraud 1ère adjoint qui a assuré la coordination des opérations de recensement. Quinze jours intenses de pêche aux renseignements et relances pour fournir en temps et heures les documents demandés par l'administration.

Merci à elles pour ce travail,
Merci à vous pour l'accueil favorable que vous leur avez réservé.



Chez David...

NOUS AVONS ÉCRIT UN ARTICLE SUR LE SITE DU VILLAGE METTANT EN AVANT « CHEZ DAVID » QUI RESTAIT OUVERT L'HIVER ET ACCUEILLAIT AINSI NOS VISITEURS À LEUR TABLE APRÈS UNE BELLE BALADE... CELA ÉTAIT SANS ÊTRE ENCORE AU COURANT DU DÉPART DE STAN POUR D'AUTRES PROJETS...MERCİ À LUI, À SON ÉQUIPE ET BONNE CHANCE POUR LA SUITE... SUIV ICI L'ARTICLE EN QUESTION COMME UN PETIT HOMMAGE



Il est vrai que notre village attire beaucoup plus de monde l'été, période idéale (apparemment) pour le découvrir. Et pourtant....

Et pourtant notre petite cité médiévale révèle aussi ses charmes en hiver : lumière, rue calme et déserte qui lui confère un air d'autrefois et d'authenticité.... Un moment idéal pour venir y flâner en amoureux, en famille, en photographe amateur pour découvrir ses pierres, son patrimoine, son histoire, son point de vue sur l'Ardèche...

Et pourtant, même s'il est vrai que beaucoup de restaurants ferment en cette saison, il en reste un, imperturbable et accueillant qui peut vous recevoir, en ces mois frigorifiques, et vous proposer un repas chaud et chaleureux : "Chez David".

De plus, vous pourrez également apprécier les vins de "la Tour Paradis" à l'angle de la place du village.

Alors, voilà et à bientôt au coin d'une rue Aiguèzoise même en bonnet et avec écharpe...



La transition ardéchoise



Après des années durant lesquelles il a été le délégué, le correspondant aiguèzois pour "l'Ardéchoise", motivant une équipe de bénévoles, organisant l'accueil de la célèbre course cyclotouriste, participant régulièrement à des réunions de préparation, balisant le parcours ; Alain Baume a désiré faire une pause bien mérité. Ceci dit, gardons l'oeil, car nous gageons l'apercevoir encore dans les croisement posant panneau pour diriger les cyclistes.

Il fallait donc trouver un "repreneur", un héritier, un "fils spirituel de l'Ardéchoise" pour perpétuer cette tradition de l'accueil aiguèzois. C'est Jean-Christophe Bruguier qui s'est proposé et qui prend la main. Président d'"Aiguèze Animation" il a maintenant une deuxième casquette sur la tête.



Il sera secondé mentalement et en conseil avisé par Denis Héraud fidèle compagnon cycliste d'Alain sur les routes ardéchoise.

Quand une génération comprend qu'il faut reprendre ce que les premières ont semé.....Aiguèze vit et flamboie....

Réserve parlementaire et Patrimoine

Fabrice Verdier, député de notre circonscription a décidé cette année, d'organiser un "concours citoyens" (choix et vote d'associations) pour distribuer les fonds de son enveloppe parlementaire. Ainsi, l'association aiguèzoise "Culture et Loisirs" a remporté la 4ème place de ce concours dans la catégorie Patrimoine/ développement local parmi 16 associations candidates et donc la somme de 1000 euros pour un projet patrimonial. Bravo à eux. Pour plus d'information, le site web de la commune vous donnent plus de détails sur les candidats et les catégories.





Sortie mégalithes aigüzois

VOICI LE COMPTE RENDU DE LA SORTIE "MÉGALITHES AIGÜZOIS" PROPOSÉE PAR L'ASSOCIATION "RACINES AIGÜZOISES" DONT LE BUT, RAPPELONS-LE ET LA MISE EN VALEUR, ET L'INFORMATION AU PLUS GRAND NOMBRE SUR NOS TRÉSORS PATRIMONIAUX.

20 participants se sont retrouvés sur la piste des mégalithes aigüzois, que beaucoup n'ont jamais vus et qui s'offrent calmement à la visite de ceux qui savent les débusquer : Didier le récataire et Charly, qui ont réfléchi à leur histoire, qui ont étudié les ouvrages de RAYMOND ou LE PAPE entre autres et qui acceptent de vous en dire plus à condition que vous participiez à leur protection !

Après quelques enjambées sur le DFCL de LAVAL, un véritable tapis d'autoroute pour permettre aux soldats du feu de protéger la forêt des incendies mais qui ouvre aussi l'espace vert à tous véhicules pas toujours protecteurs de la nature, on tombe sur la "perle" du jour !

Le Pié de Mounié est un dolmen néolithique situé sur la commune d'Aiguèze, dans le département du Gard. Il est classé monument historique par arrêté en 1889.

On l'appelle aussi le Pé de l'Aigo Autre dolmen dans la même zone du Pé de l'Aïgo (la patte de l'aigle) moins bien conservé que le Pié de Mounié.

Le récataire a préparé une documentation pour que la visite soit une découverte pédagogique basée sur des faits historiques.

En route vers le 3e dolmen de la rando : pause de regroupement devant la "cabane des chasseurs" de sangliers des Canyons "la Baïte des canyons".

Tous n'ont pas eu cette chance d'échapper aux aléas de la vie "dure" pourtant d'un mégalithe. On reconnaît parfois tout juste les pierres plates latérales couchées dans les restes du tumulus.

En route vers la prochaine découverte par un petit sentier à travers les chênes verts et autres plantes de la garrigue. Un autre dolmen situé à l'intersection des trois communes, un mégalithe intercommunal "le DOLMEN INDIVIS" que Charles BASCLE ambitionne avec l'aide de la DRAC de consolider.

UN moment tant attendu par certains : le pique-nique sur une nappe rocheuse très accueillante et bien dans le thème de la pierre et de la roche. Un moment de partage à "sacs ouverts".

On repart en croisant une battue où le plat favori d'OBELIX n'est pas à la fête !

On "tombe" sur une construction imposante et inattendue : la MAISON FORESTIÈRE DU GRAND AVEN (dans les bois AIGÜZOIS cédés à St MARTIN dans les années 1790 !)

Riche de gravures pariétales mais contemporaines. Comme quoi la pierre verticale a toujours attiré l'ambition de l'homme de laisser sa trace tant à l'époque Préhistoire (gravures ou

peintures rupestres) que contemporaine (signature souvenir) ou actuelles (tags). Enfin le grand MENHIR aigüzois du PIE DE MOUNIE toujours dans la même position couchée lui qui n'a peut-être même jamais été érigé ! Trois adultes peuvent y faire la sieste, ce qui donne une idée de sa hauteur (qui devient alors une longueur !)

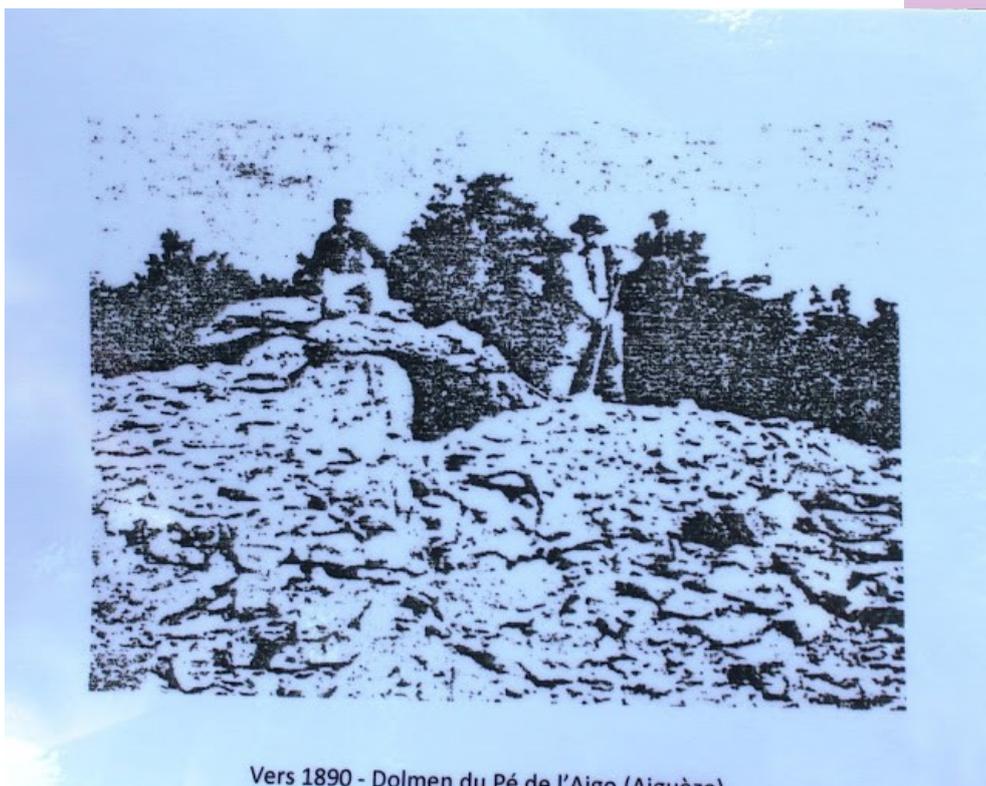
EN CONCLUSION : Il existe deux types de mégalithes :

□ les menhirs, qui signifient en breton « pierre (men) longue (hir) ». Ce sont des pierres dressées, fichées dans la terre. Certains sont isolés, comme celui de Locmariaquer en Bretagne, le plus haut de tous : aujourd'hui brisé, il atteignait 20 mètres de hauteur et pesait 350 tonnes. Les menhirs sont souvent regroupés et disposés soit en cercles, les cromlechs (à Stonehenge, en Angleterre), soit en alignement (à Carnac, en Bretagne). À Carnac précisément, plus de 3 000 menhirs dessinent trois grandes avenues.

□ les dolmens, qui signifient en breton « table (dol) de pierre (men) ». Ils servent de tombeaux. Deux grosses pierres, fichées à la verticale dans le sol, sont couvertes d'une dalle qui forme la toiture. Cette construction constitue la chambre funéraire. À l'origine, elle était recouverte de terre et de pierre et formait un tertre, le cairn. Dans certains sites, on accède à cette salle (dont il ne reste aujourd'hui que la structure) par un couloir de pierres.

La vie à Aiguèze

Mégalithes...



Vers 1890 - Dolmen du Pé de l'Aigo (Aiguèze)



Castagnade

Un nouveau moment de partage a réuni les Aiguèzois autour de quelques châtaignes grillées arrosées de nos crus locaux et quelques jus de fruit.

Une soirée bien agréable à laquelle avaient répondu 25 personnes pour partager agapes recettes et histoires plus ou moins anciennes de

notre beau village.

Une soirée ponctuée de rires et boutades des joueurs de belote tarot et autres jeux de société. Simplement une soirée entre



De ferme en ferme

Cette année encore notre village va être représenté lors de l'opération « De ferme en ferme » organisée par le CIVAM du gard avec leur miellerie. Ainsi les visiteurs auront l'occasion de venir déguster leur production et de découvrir leur activité apicole. Il viendront aussi dans un lieu qui défend une agriculture saine et propre, soucieuse de son environnement, de la santé de l'homme et de son avenir.





L'arbre de Noël de nos enfants

Une après-midi récréative organisée par les "Souriceaux Intellos" comme chaque année pour nos petits "bouts de choux", habitants dans le village de 0 à 11 ans. Au programme : spectacle (orchestré par Maëlle Mietton de Saint-Martin) ; goûter ; distribution de friandises ; petits cadeaux pour les plus petits et.....venue du

Père Noël qui a eu pour tâche de sélectionner les dessins proposés par les enfants. Sous le soleil, encore une journée réussie.... Parmi les photos celle, traditionnelle, des enfants qui nous permet de voir, d'entrevoir le rajeunissement de notre village dû à un bon travail de cupidon ces dernières années... En parallèle la même photo

avec les parents qui nous permettra d'entrevoir le visage d'Aiguèze dans trente ans.... Cette journée nous a permis également de mieux connaître ou de rencontrer pour la première fois de nouvelles jeunes familles aigüèzoises qui louent dans le village ou qui sont en construction sur la roquette et qui emménageront courant 2017....bienvenue à eux.



La vie à Aiguèze

Noël...





Les festivités Aiguèzoises... et après ?

Nous ferons remarquer ici que nous parlons souvent des préparatifs, du temps d'organisation ou du jour même d'une festivité, d'un évènement. Mais après....eh ben....il faut ranger. Et ce n'est pas la tâche la plus facile ni la plus motivante....nous avons tous le souvenir de lendemain de gueuleton, ou de gueule de bois avec la vision de notre salon. Nous voulons donc mettre ici en avant le sérieux des bénévoles aiguèzois et des employés communaux.

A l'image du marché de Noël de cette année (mais nous pourrions en citer d'autres), dès le lundi matin tout une équipe est venue ranger les barnums, nettoyer la place, remballer le matériel. Notre place était flambant neuve. Seul biensûr, restèrent le cabanon en bois et la déco pour garder jusqu'aux fêtes un air de Noël. Merci à tous.

Notons que ces gestes sont récurrents pour tous les évènements aiguèzois et nous nous en félicitons.

Les choses qui paraissent normales ou les plus simples pour les autres ne sont pas les plus aisées...

500 ???

La page Facebook du village a 500 abonnés, c'est à dire 500 personnes qui reçoivent d'office les articles publiés via Facebook sur le village. Il est de tradition de remercier ces abonnés lors du symbolique palier de 500 "j'aime".

Pour information cette page a été crée en juin 2014. Elle a pour but de mettre en avant certains articles et certains évènements aiguèzois vers des personnes qui ne sont pas forcément du village et qui ne se tiennent pas informés par des médias traditionnels comme la presse écrite.





Le marché de Noël

Le Père Noël est passé dans notre village avec quelques jours d'avance sur son calendrier pour célébrer la manifestation organisée de concert par la mairie et l'association Culture Loisirs et Patrimoine. Deux journées pleines, particulièrement joyeuses et réussies.

Le samedi, les enfants d'Aiguèze, les organisateurs et les volontaires avaient rendez-vous pour visiter nos voisins et partager un moment de convivialité propre à renforcer les liens qui nous unissent. Un déplacement que nos anciens n'auraient pas imaginé ou même souhaitépeut-être la magie de Noël ??? ou tout simplement une volonté commune de faire ensemble et de travailler à l'intérêt général. Un déplacement accompagné d'une garbure de haute volée préparée par Louis Fricaud et les membres de l'association. Un accueil sympathique sur l'autre rive qui s'est terminé par le défilé des enfants munis de

lampions dans les rues du village et la visite aux anciens de la maison de retraite.

Le dimanche, dès 06h00, les commerçants ont commencé leur installations en profitant des aménagements et des décorations mises en place par les bénévoles, les dames et les enfants du village. Un travail préparatoire de longue haleine réalisé avec entrain et bonne humeur pour le plus grand plaisir de tous. Pour ce marché, 38 exposants et associations ont animé les places du jeu de Paume et la Placette. La mini ferme proposait à tous des animaux affectueux et parfois insolites. Marrons, cochonnailles, produits du terroir étaient à disposition des gourmets, les artisans mettaient en avant des bijoux et des réalisations propres à cette période de fête.

Le stand du Téléthon organisé par de sympathiques dames et Eric NICOLLE proposait café, jeux et balade en swingroller pour recueillir les dons au profit

de l'association AFM-Téléthon. Un stand particulièrement animé sur lequel la générosité de tous a permis de récolter la belle somme de 886 €.

Côté restauration et buvette, l'association Culture Loisirs et Patrimoine proposait sandwiches, plats cuisinés, bière de Noël, vin chauddans une ambiance toujours égale au bonheur d'oeuvrer ensemble pour le plaisir du plus grand nombre.

Le moment fort de cette journée, l'arrivée du Père Noël par le clocher a été saluée par l'émerveillement des nombreux enfants qui ont pu profiter de ses papillotes et préparer les commandes des cadeaux à venir. Il fut également accueilli par un Minion ardéchois....

Une nouvelle manifestation qui valorise notre village et met en avant ses valeurs grâce à la bonne volonté des très nombreux bénévoles qui méritent les remerciement appuyés de tous.



La vie à Aiguèze

Noël...



AGENDA

Coupure de courant

Enedis (EDF) nous informe que pour des améliorations des réseaux **une coupure de courant est prévue le MERCREDI 8 MARS AU QUARTIER DE LA BLANCHISSERIE ET AU VILLAGE (ET SES ABORDS) DE 13H À 17H .**



Réunion Publique le 17 Mars

Après un mi-mandat une réunion publique est prévue au mois de mars. Cette réunion aura pour objet de réunir les aiguèzois pour prendre leurs avis sur la gestion de la commune et les réalisations depuis 2014, leurs idées sur les projets en cours et à venir, répondre aux questions d'intérêt général. Les questions d'intérêt particulier ou touchant à la politique nationale ou locale seront écartées du débat.

Cette réunion est arrêtée à la date du 17 mars 2017 à 20h30 dans la salle de l'ancienne école.



AGENDA



Rendez-vous

- ✓ Repas des aînés 12 Mars
- ✓ Réunion Publique 17 Mars 20h30
(salle de l'ancienne école)
- ✓ JEMA 1er week-end d'Avril
- ✓ Marché aux fleurs 17 Avril
- ✓ De Ferme en Ferme 29 et 30 Avril
- ✓ Fête du pain 13 et 14 Mai
- ✓ Trail des Gorges 21 Mai

Retrouvez
Aiguèze sur le web

www.aiguze.fr



web

Bulletin municipal
Aiguèze
n° 14 Février 2017

Directeur de publication :
Chenivesse Alain, maire -
Rédacteurs et commission de
rédaction : Costa A. ; Lefran-
çois P.; Perollet R. - Impres-
sion et distribution par nos
soins - Tirage 150 exemplaires
- Reproduction interdite sans
autorisation de la commune

Dépôt légal à parution 24